

Règlement pour le vide grenier du 07 juin 2026

- ✓ La vente est ouverte à tous et toutes à condition que l'inscription ait été validée, le versement de la location et de la caution effectué. Un bulletin d'inscription incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte.
- ✓ Aucun remboursement ne peut être exigé en cas d'annulation par l'exposant.
- ✓ Heures d'ouverture : de 7h00 à 8h pour l'installation des stands. Les places non occupées à 8h30 seront redistribuées.
- ✓ Le prix des emplacements est de 20€ les 3 mètres linéaires pour les particuliers (par tranche de 3 mètres) et 15 € pour les arrivants en mobilité douce (vélo, transport en commun).
- ✓ Nous favorisons les exposants particuliers. Les professionnels sont acceptés dans la limite des places disponibles.
- ✓ La pièce d'identité en original sera à présenter à votre arrivée et une copie est à transmettre avec le bulletin d'inscription (éviter les photo ou scan par messagerie, merci).
- ✓ Les stands de boissons et de restauration sont exclus ; ils sont réservés aux organisateurs.
- ✓ Les jeux, loteries payantes et la vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion sont formellement interdits sur le site.
- ✓ L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- ✓ Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite ainsi que toute manifestation bruyante.
- ✓ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir sur le stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- ✓ Fin de la vente à 17h00. L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état propre.
- ✓ En cas de non-respect de ce règlement, les organisateurs du vide-greniers seront seuls juges pour prendre toutes dispositions.
- ✓ Les animaux doivent être tenus en laisse.
- ✓ Aucun mouvement de véhicule ne sera autorisé après 8h et avant 17h00 sans validation des organisateurs. Toute circulation des véhicules sera impossible et interdite sur le site du vide grenier pour des raisons de sécurité en cas de souhait de départ anticipé.
- ✓ Le stationnement des véhicules éventuels est possible dans les parkings Danube vert ou Danube bleu de l'écoquartier ou dans les rues à proximité : quai des Alpes et avenue du Rhin.

Bulletin d'inscription

A envoyer ou déposer avant le 15 mai 2026 avec le règlement (**attention nombre limité de places**)
à l'adresse : Ecoquartier Danube Energies Nouvelles, 7 passage de la Gosseline 67100 Strasbourg.

Nom et Prénom : (veuillez préciser si vous êtes exposant professionnel)

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Nombre d'emplacements de 3 mètres linéaires : ☐ 1 / ☐ 2 / ☐ 3

Je viendrai avec mon matériel : ☐ en mobilité douce / ☐ avec mon véhicule

Je viens en mobilité douce et souhaite bénéficier gratuitement de : ☐ table ☐ chaise (tonnelle/parasol non disponibles)
(sous réserve de la disponibilité du matériel et dans la limite du stock le jour-même).

Je règle pour :

1) **L'emplacement** : € ☐ En espèce, ☐ Chèque à l'ordre de EDEN ☐ Virement
IBAN : FR76 1513 5090 1708 0026 3691 149 / BIC : CEPFRPP513 **Veiller à préciser l'objet du virement**

2) **La caution** : 15 € ☐ En espèce, ☐ Chèque à l'ordre de EDEN (pas de virement merci)
(La caution sera restituée en fin de journée après constat de l'état de propreté).

Joindre à cette inscription la copie de la pièce d'identité, passeport ou carte de séjour sous forme papier.

J'ai pris connaissance du règlement et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière et que je n'ai pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Je m'engage à débarrasser complètement l'espace occupé par mon stand à la fin du vide grenier (invendus, déchets, etc.).

Date et signature :